

LINN PRODUCTS LIMITED – Termes et conditions de la garantie limitée de 2 ans
(Pour les produits vendus en dehors des Etats-Unis)

Cette garantie s'applique exclusivement à l'acheteur original d'un produit Linn. Elle n'est pas transférable, que vous revendiez un produit Linn par la suite, ou autrement. Aucun enregistrement n'est nécessaire mais vous devrez toutefois présenter votre reçu original ou un autre justificatif d'achat daté si vous désirez avoir recours à la garantie.

1. Ce que couvre cette garantie

Si un produit Linn se révèle défectueux pendant l'usage domestique normal en raison d'un défaut de matériaux ou d'un vice de fabrication, Linn products limited ('Linn') réglera, ajustera, réparera ou remplacera gratuitement ce produit, à son gré (sous réserve de ce qui suit), dans un délai raisonnable après son renvoi à l'adresse de Linn indiquée ci-dessous. Cette garantie couvre le prix des pièces et le coût de la main-d'œuvre appropriée requis pour corriger les défauts de matériaux et les vices de fabrication signalés à votre détaillant ou à Linn pendant une période de deux (2) ans à compter de la date d'achat originale.

2. Ce qui exclut cette garantie

Cette garantie NE COUVRE PAS :

- a) les dommages de produits Linn pendant qu'ils sont en possession d'un expéditeur, d'un détaillant ou d'un consommateur et qui ne sont pas causés par des défauts de matériaux ou des vices de fabrication;
- b) les dommages de produits Linn provoqués par, ou en raison de, l'usure normale;
- c) les dommages ou les défauts causés par un usage anormal ou déraisonnable, (y compris les altérations et les réparations de produits effectuées par une personne autre que Linn ou ses centres de réparation agréés);
- d) les dommages, défauts, détérioration, mauvais fonctionnement ou non-obtention des spécifications de performance, provoqués par (i) un accident, cas de force majeure, mauvais usage, utilisation abusive, négligence ou modification non autorisée du produit, (ii) une installation, un prélèvement ou un entretien inadéquats, ou la non-observation d'instructions fournies avec le produit, (iii) une réparation ou une tentative de réparation effectuée par une personne non autorisée par Linn à réparer le produit, (iv) l'expédition du produit (réclamations à communiquer à votre détaillant qui les transmettra au transporteur), (v) toute raison autre qu'une défectuosité du produit due à un défaut des matériaux ou à un vice de fabrication;
- e) le nettoyage, le réglage initial, les vérifications qui ne font apparaître aucun défaut, ou les frais encourus pour installer le produit;
- f) tout produit sur lequel le numéro de série a été abîmé, modifié ou supprimé;
- g) les accessoires, notamment mais sans s'y limiter, les câbles, les supports et le matériel de montage, les accessoires de nettoyage, les antennes et les cordons électriques amovibles;
- h) tout produit Linn acheté aux Etats-Unis, ses possessions ou territoires;
- i) disques durs, produits son professionnel et cartouches phono, dont la garantie couvre une période d'un (1) an à compter de la date d'achat d'origine.

3. Ce que fera et ce que paiera Linn si vous avez droit à cette garantie et comment Linn assurera le service requis

Linn paiera toutes les pièces et toute la main-d'œuvre couvertes par cette garantie vous réglerez tous les frais d'expédition s'il est nécessaire de renvoyer le produit chez Linn ou à votre détaillant. Toutefois, si les réparations requises sont couvertes par cette garantie limitée standard de deux ans, Linn paiera l'expédition retour jusqu'à n'importe quelle destination située dans les territoires européens de l'Espace Economique Européen. Vous devrez, à chaque fois que vous désirez bénéficier du service de garantie, présenter votre reçu original ou autre justificatif d'achat daté.

4. Ce qu'il faut faire pour bénéficier du service de garantie

Si vous pensez que votre produit a besoin du service de garantie, contactez votre détaillant original qui vous donnera des conseils sur la façon d'emballer votre produit s'il faut le renvoyer au

magasin. Comme votre détaillant peut corriger la majorité des problèmes simples, ne renvoyez pas votre produit chez Linn avant d'avoir consulté votre détaillant ou d'avoir reçu l'accord de Linn.

5. Statut légal

Vous avez des droits légaux en tant que consommateur en vertu de la législation nationale en vigueur régissant la vente des produits de consommation pour laquelle cette garantie est donnée sans préjudice et qu'elle n'affecte pas. Aucune disposition de ce document ne pourra être interprétée comme garantie expresse ou implicite en ce qui concerne la performance future d'un produit Linn (y compris tout produit ou produit de remplacement réglé, ajusté, réparé ou remplacé par Linn aux termes de cette garantie). L'extension optionnelle de cinq ans de la garantie limitée offerte est entièrement distincte des dispositions de la garantie limitée de deux ans, ne s'y applique pas, et doit être jugée en conséquence.

Cette garantie est assujettie au droit écossais.

LINN PRODUCTS LIMITED – Termes et conditions de la garantie limitée et prolongée propose en option (Pour les produits vendus en dehors des Etats-Unis)

Cette extension de la garantie s'applique exclusivement à l'acheteur original d'un produit Linn, et uniquement lorsqu'une carte d'enregistrement valide dûment remplie a été renvoyée au distributeur ou détaillant Linn products limited ('Linn') de votre territoire (comme détaillé) dans les trente (30) jours qui suivent l'achat original du produit. Cette garantie n'est pas transférable, que vous revendez un produit Linn par la suite, ou autrement. Vous devrez présenter votre reçu original ou un autre justificatif d'achat daté si vous désirez avoir recours au service de garantie.

1. Ce que couvre cette extension de garantie

Si un produit Linn se révèle défectueux pendant l'usage domestique normal en raison d'un défaut de matériaux ou d'un vice de fabrication, Linn réglera, ajustera, réparera ou remplacera gratuitement ce produit, à son gré (sous réserve de ce qui suit, et les pièces uniquement), dans un délai raisonnable après son renvoi à l'adresse de Linn indiquée ci-dessous. Cette extension de garantie couvre uniquement le prix des pièces requises pour corriger ces défauts de matériaux et ces vices de fabrication pendant une période de deux (2) ans à compter de la date d'achat originale et se terminant cinq (5) ans après la date de l'achat d'origine.

2. Ce qui exclut cette extension de garantie

Cette extension de garantie NE COUVRE PAS :

- a) les dommages de produits Linn pendant qu'ils sont en possession d'un expéditeur, d'un détaillant ou d'un consommateur et qui ne sont pas causés par des défauts de matériaux ou des vices de fabrication;
- b) les dommages de produits Linn provoqués par, ou en raison de, l'usure normale;
- c) les dommages ou les défauts causés par un usage anormal ou déraisonnable, (y compris les altérations et les réparations de produits effectuées par une personne autre que Linn ou ses centres de réparation agréés);
- d) les dommages, défauts, détérioration, mauvais fonctionnement ou non-obtention des spécifications de performance, provoqués par (i) un accident, cas de force majeure, mauvais usage, utilisation abusive, négligence ou modification non autorisée du produit, (ii) une installation, un prelevement ou un entretien inadéquats, ou la non-observation d'instructions fournies avec le produit, (iii) une réparation ou une tentative de réparation effectuée par une personne non autorisée par Linn à réparer le produit, (iv) l'expédition du produit (réclamations à communiquer à votre détaillant qui les transmettra au transporteur), (v) toute raison autre qu'une défectuosité du produit due à un défaut des matériaux ou à un vice de fabrication;

- e) le nettoyage, le réglage initial, les vérifications qui ne font apparaître aucun défaut, ou les frais encourus pour installer le produit;
- f) tout produit sur lequel le numéro de série a été abîmé, modifié ou supprimé;
- g) les accessoires, notamment mais sans s'y limiter, les câbles, les supports et le matériel de montage, les accessoires de nettoyage, les antennes et les cordons électriques amovibles;
- h) tout produit linn acheté aux Etats-Unis, ses possessions ou territoires;
- i) le coût de la main-d'œuvre;
- j) lasers et courroies de transmission de platines (ou tous les défauts les affectant);
- k) disques durs, cartouches phono ou produits son professionnel.

3. Ce que fera et ce que paiera Linn si vous avez droit à cette extension de garantie, et comment Linn assurera le service requis

Linn paiera toutes les pièces couvertes par cette extension de garantie . Vous réglerez tous les frais d'expédition s'il est nécessaire de renvoyer le produit chez Linn ou à votre détaillant, et tous les coûts de main-d'œuvre. Toutefois, si les réparations requises sont couvertes par cette extension de garantie Linn paiera l'expédition retour jusqu'à n'importe quelle destination située dans les territoires européens de l'Espace Economique Européen. Vous devrez, à chaque fois que vous désirez bénéficier du service de garantie, présenter votre reçu original ou autre justificatif d'achat daté.

4. Ce qu'il faut faire pour bénéficier de ce service de garantie

Si vous pensez que votre produit a besoin du service de garantie, contactez votre détaillant original qui vous donnera des conseils sur la façon d'emballer votre produit s'il faut le renvoyer au magasin. Comme votre détaillant peut corriger la majorité des problèmes simples, ne renvoyez pas votre produit chez Linn avant d'avoir consulté votre détaillant original ou d'avoir reçu l'accord de Linn.

5. Statut légal

Vous avez des droits légaux en tant que consommateur en vertu de la législation nationale en vigueur régissant la vente des produits de consommation pour laquelle cette garantie est donnée sans préjudice et qu'elle n'affecte pas. Aucune disposition de ce document ne pourra être interprétée comme garantie expresse ou implicite en ce qui concerne la performance future d'un produit Linn (y compris tout produit ou produit de remplacement réglé, ajusté, réparé ou remplacé par Linn aux termes de cette extension de garantie). L'extension de garantie offerte est entièrement distincte des dispositions de la garantie limitée de deux ans fournie par Linn, ne s'y applique pas, et doit être jugée en conséquence.

Cette garantie est assujettie au droit écossais.